



SUD ne signe pas la NAO !

La Direction achète une pseudo paix sociale avec la signature de l'accord 2023.

Curieuse NAO cette année, dans ce contexte d'inflation galopante, Orange fait des profits sans augmenter les salaires en rapport avec l'inflation et la plupart des OS se sont obstinées à revendiquer 9% d'augmentation collective pour finalement se coucher à 4,8% en taux global. 3 syndicats entérinent ainsi une perte de pouvoir d'achat des salarié.es Orange en 2023 !

SUD reste sur sa ligne de conduite : des augmentations équitables pour tous

- Priorité aux augmentations collectives avec un montant égalitaire fixe
- Priorité aux petits salaires
- Priorité aux 18300 salariés non promus depuis plus de 10 ans
- Priorité à l'égalité professionnelle

Même si SUD n'a pas signé cet accord, notre syndicat a été un moteur sur cette négociation, nombre de mesures sont marquées de l'influence de SUD.



NAO 2023, à vos calculettes !

Accord salarial Orange 2023 - Budget global = 4,80%			
Mesures d'augmentations de salaire			
Collectives			
Population	Niveaux SGB	Montants/budgets *	Moyennes
Salariés de droit privé B à D et cadres Dbis à F	SGB<=33k€	1 500 €	B à D : 4,75% Dbis à F : 2,1%
	33k€<SGB<=55k€	1 300 €	
	>55k€	1 100 €	
Fonctionnaires niveaux I et II		850 €	2,25%**
Individuelles			
Salariés de droit privé B à D			1%
Fonctionnaires niveaux I et II			0%
Cadres Dbis à F			2%
Bande G cadres de haut niveau et dirigeants			2%
Promotions Mobilité Parcours Professionnels			0,50%
		Promotion : 4%/1200€ minimum ou 7%/2400€ minimum si passage Dbis	
Evolution professionnelle des femmes (promotion additionnelle)			0,2% des SGB des femmes
		Promotion : 4%/1200€ minimum ou 7%/2400€ minimum si passage Dbis	
Correction salariale F/H			0,2% des SGB des femmes 5%/1500€ minimum
Consolidation d'indices des fonctionnaires			0,05% des SGB des fonctionnaires 4%/1200€ minimum ou 7%/2400€ minimum si passage Dbis

Partage de la richesse chez Orange : 2 poids, 2 mesures

La DG Orange nous impose une austérité salariale avec des augmentations inférieures à l'inflation ! Mais, comme tout bon patron du CAC40, elle se verse un salaire pharaonique de 900k€/an avec un variable pouvant atteindre 1,350M€. Elle compte également augmenter grassement les dividendes des actionnaires, ce qui avec les 70000 actions gratuites qu'elle pourrait percevoir ne lui nuira pas !

Au global, 2 milliards de dividendes chaque année aux actionnaires comparés à un accord salarial 2023 autour de 200M€ cotisations incluses !

Les actionnaires prédateurs de richesses vont donc toucher 10 fois plus que les salarié.es en mesures salariales 2023 !

* montants bruts annuels base temps plein rétroactifs au 1/1/2023

** hors effet GVT estimé à 0,75% et GIPA Orange + GIPA FP

Les salariés qui restent paient l'addition !

Pourtant de l'argent, il y en a, les résultats Orange parlent d'eux-mêmes et s'annoncent encore plus florissants avec le plan d'économies « Lead the future » : des économies sur les charges de personnel de plus 1Md€ aux bornes du groupe Orange entre 2021 et 2022 (cf. résultats 2022) et de 160M€ à Orange SA, des économies sur la masse salariale 2023 avec 7600 entrées en TPS réalisées en 2022, un nième plan d'économies de 600M€ d'ici 2025, 1800 emplois transférés des boutiques Orange vers la GDT et 700 emplois menacés par un plan de départs volontaires à Orange Business !

Les salariés qui restent vont ainsi cumuler surcharge de travail et perte de pouvoir d'achat, merci patron et merci qui ! ?